

L'immigration massive ruine notre système de santé

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20131113.OBS5187/il-n-y-a-aucun-traitement-privilegie-des-immigres-en-france.html>

Ce 13 novembre, le Nouvel Obs se fendait d'un article qui nous prie de réviser notre jugement quant au traitement de faveur dont pourraient bénéficier les immigrés : « une idée reçue » relayée par « les instituts de sondage, les médias « qui, comme chacun sait, « fabriquent et alimentent la machine à rejet. »

67 % des Français estiment que les immigrés sont mieux traités qu'eux (sondage Ifop pour Valeurs actuelles du 14 novembre). Selon le directeur général de l'association Terre d'asile, Pierre Henry, qui cumule cette honorable fonction avec celle de membre du comité exécutif du conseil européen pour les réfugiés et les exilés, en plus d'être secrétaire général adjoint de l'association droit et démocratie après avoir été durant 6 ans (de 2005 à 2011) membre du conseil d'administration de l'OFII pour ce monsieur que l'Europe et la mondialisation nourrissent généreusement, il est donc urgent de déconstruire les idées reçues en la matière. Parce que tout est erroné. Tout !

Et il nous l'explique.

D'abord, parce que la question « Pensez-vous qu'on en fait plus pour les immigrés que pour les Français » est une question **orientée**. Comprenons que les Français n'ont eu d'autre choix, en temps de crise dit- il, de dire « oui ». **Henry reconnaît donc qu'il est logique, en temps de crise, que les Français n'apprécient pas de passer derrière les immigrés, donc des étrangers. C'est logique mais...ce n'est pas bien.** La culpabilité judéo chrétienne ayant été remplacée par

la dictature des (faux) bons sentiments, le cumulard Pierre Henry réaffirme ainsi *l'idéologie gauchiste qui n'a que faire de la logique* et qui instrumentalise les (vrais) sentiments des pauvres pêcheurs pour parvenir à ses fins.

Non, pour Pierre Henry, il aurait fallu leur demander, aux Français : « *Faut-il venir en aide aux étrangers qui sont malades ?* » Ce monsieur gavé comme une oie par l'empilement de tous ces traitements de fonctionnaire, est persuadé que la réponse aurait été tout autre. Donc, si on le suit bien, les Français auraient dit « oui » pour « venir en aide aux étrangers malades ».

Et tout est dans le « malade ».

La question initiale parle des immigrés, des étrangers en général. Pierre Henry réduit l'étranger à « malade » ce qui n'est plus du tout la même question dans le but évident d'attendrir et surtout de culpabiliser quiconque aurait des velléités de dire « non ». Henry, en bon immigrationniste et par l'utilisation du mot « malade » permet alors à l'étranger de « s'effacer » au profit de *l'être humain malade* vis à vis duquel la plupart des Français sensibles et/ou fortement culpabilisés auraient beaucoup de scrupules, justement, à avouer ne pas avoir envie de lui venir en aide.

Mais c'est précisément dans le domaine de la santé que l'étranger malade reçoit beaucoup et même PLUS que le Français de naissance quand il ne le supplante tout simplement pas !

<http://www.egaliteetreconciliation.fr/Temoignage-d-un-medecin-sur-les-reseaux-de-fraude-sociale-dans-la-branche-maladie-20859.html>

Le vice président de l'Union des chirurgiens de France, Didier Legeais, lui-même chirurgien urologue à Grenoble, interviewé le 7 octobre 2013 par RMC signale que « *la fraude sociale en France est majeure. A tous les niveaux* ». Fraude sociale notamment dans la branche maladie qui n'existe que par

laisser-faire, par absence d'enquêtes, de contrôles, de traces. Fraude sociale parce que se sont mis en place des **réseaux** à la tête desquels des passeurs organisent l'arrivée en France de **malades venant du monde entier**.

« **Les patients peuvent avoir plusieurs noms, vous savez. Certains sont même des associations 1901 qui profitent des réseaux** »

Le docteur Legeais incrimine les arrêts de travail injustifiés qui représentent des dizaines de milliards d'euros. Des centaines de millions d'euros pour des bons de transport. Des médicaments transférés à la famille à l'étranger. Il nous apprend que les Maghrébins, en particulier Algériens, coûtent au CHU de Marseille entre 100 et 150 millions d'euros par an que l'Algérie ne rembourse pas. Les biens pensants de service verront sans doute dans ces vérités concrètement chiffrées des « incitations à la haine »...

Mais comme ces fraudes-là paraissent des vétilles comparées à celles qui mettent en jeu des *être humains malades* nécessitant dialyse et greffe de rein. Les hôpitaux français ne refusent jamais par principe déontologique de soigner un étranger, affirme avec force le chirurgien urologue.

C'est ainsi que des Non Français, adultes, venant de l'est, insuffisants rénaux arrivent en France pour passer en dialyse puis sont **PRIORITAIRES** en greffe de rein.

De même qu'un enfant étranger, grâce au double statut de **MINEUR ET ETRANGER** passe en dialyse **IMMEDIATE** – cette intervention coûte 70 000 euros- et est **PRIORITAIRE** en greffe. Coût d'une greffe : 80 000 euros.

Il serait tristement instructif de connaître le nombre d'enfants Français en attente de greffe de rein qui meurent chaque année faute de greffon disponible. Un Etat qui privilégie des illégaux au détriment de son propre peuple mérite d'être poursuivi pour NON ASSISTANCE A PERSONNE EN

DANGER et HAUTE TRAHISON.

Toute la misère du monde, avec à sa tête des réseaux de passeurs eux-mêmes incités et grandement encouragés par des associations antiracistes ayant pignon sur rue, toute la misère du monde donc, se bouscule à nos portes bravant le racisme légendaire des Français.

Selon le docteur Legeais, 500 000 étrangers bénéficient de l'AME, l'aide médicale d'Etat.

Pas n'importe quels étrangers : les clandestins. C'est à dire ceux qui sont entrés illégalement dans notre pays, ceux à qui, précisément, l'illégalité ne donne-logiquement AUCUN droit. Ceux qui devraient se cacher. Ceux qui devraient être expulsés sans autre forme de procès.

Rappelons que cette AME a été créée par le gouvernement Jospin en 2000 et que depuis 13 ans, elle n'a cessé d'augmenter.

<http://fr.novopress.info/145094/augmentation-continue-de-laide-medicale-detat-pour-les-clandestins-au-budget-prevu-pour-2014>
[augmentation-continue-de-laide-medicale-detat-pour-les-clandestins-au-budget-prevu-pour-2/](http://fr.novopress.info/145094/augmentation-continue-de-laide-medicale-detat-pour-les-clandestins-au-budget-prevu-pour-2/)

L'Assemblée Nationale, dans le cadre de la loi des finances concernant la Sécurité Sociale vient d'en augmenter les crédits. Michèle Delaunay, la ministre déléguée aux personnes âgées (qui, soit-dit en passant, déclare un modeste patrimoine de 5,4 millions d'euros) a défendu une augmentation de 2,9 % de cette prestation parce qu'**il y a un nombre de bénéficiaires en constante augmentation**. Voyez comment les socialistes pratiquent la logique à géométrie variable...

Tandis que 33% des Français renoncent à se soigner ou repoussent leurs soins faute de moyens, le montant en 2014 de l'Aide médicale d'Etat pour des étrangers illégaux donc hors la loi s'élève à 650 millions d'euros, et encore, sous réserve de dépassement comme ce fut le cas en 2013.

Alors oui, que ce soit en temps de crise- ou non – les Français ont toutes les raisons de se sentir floués par rapport à ce qui est accordé aux étrangers, qui plus est des CLANDESTINS quand eux-mêmes ne joignent plus les deux bouts mais sont carrément SACRIFIÉS- et l'exemple des dialyses et des greffes de rein est proprement insoutenable.

Ce ne sont pas les malades qui sont responsables de ces agissements mafieux. N'importe quels humains malades dans les contrées les plus pauvres de la planète ayant vent de la générosité proverbiale de la France feraient sans doute tout pour venir se soigner ou sauver un enfant. A la restriction, néanmoins, que ce ne sont pas nécessairement les plus démunis qui font appel aux passeurs puisque *selon la police française, chaque immigré clandestin paye ainsi 10 à 15 000 euros pour le voyage aux organisateurs du trafic.*

Est-ce cynique de conclure que, finalement, tous les partenaires de ces filières y compris et surtout les associations droites de l'hommiste dans leur immense mansuétude, font preuve – en réalité- d'une horrible injustice en accueillant de « riches pauvres » alors que des millions d'autres n'ont pas les moyens de payer leur passage ?

Alors, oui, les Français ont de quoi regimber face à une telle redistribution des impôts et autres taxes quand ils sont contraints de renoncer à se soigner, et il y aurait de quoi fomenter une révolution quand des compatriotes -un mari, un père, une petite fille- en dialyse risquent la mort parce que l'Etat décide purement et simplement les CLANDESTINS prioritaires en greffe.

» *Il est urgent de reprendre la main et tenir un discours qui incarne la nation, qui incarne le rassemblement, la solidarité et la fraternité. Il faut maintenir l'imaginaire de l'universel, qui est aussi la marque de la France.* » clame avec emphase l'ancien conseiller municipal maintenant préposé à l'Europe, monsieur Henry.

L'imaginaire de l'universel ? L'affaire de la famille Kosovar mal traitée ? Les sommes dépensées pour 500 000 illégaux d'après Didier Legeais (260 000 du côté de Michèle Delaunay) n'ont rien d'imaginaire, et si l'affaire Léonarda balayée d'un revers de main dédaigneux par Pierre Henry a été « très mal traitée », les Français s'expliquent, en revanche, de façon tout à fait rationnelle leur sentiment d'être spoliés et d'être de plus en plus pauvres. (1)

Ce que réclament les millions de Français dans la mouise, c'est **se maintenir concrètement** avec de quoi se loger et manger (ils ne peuvent déjà plus se soigner). Et à l'universel, cher Henry, les Français qui s'enfoncent dans la misère lui préfèrent le pragmatisme, le prosaïque, moins glorieux, certes, mais qui nourrissent son homme.

Il faut dire que de nourriture, lui, il n'en manque pas, le Pierre Henry du Conseil Européen : **l'Europe, assurément, c'est la PAIE.**

Et les Français ne souscrivent plus, mais plus du tout, aux « rassemblements » à la « solidarité » à la « fraternité » **quand elles/ils se font à leurs dépens.**

A l'instar du docteur Legeais, les Français ne voient pas de problèmes à ce que les étrangers se fassent soigner à **condition que leur pays d'origine remboursent à la France les soins prodigués.**

Caroline Corbières

(1) Si l'affaire Léonarda a été, effectivement, très mal traitée, il n'en est pas de même pour la famille Léonarda qui a coûté au contribuable Français au moins 595 000 euros (clopes pour le père incluses).

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/10/15/21392-francais-sur-trois-renonce-se-soigner>

<http://fr.euronews.com/2008/06/23/une-importante-filiere-d-immigration-clandestine-vers-l-europe-demantelee/>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Henry_\(France_terre_d'asile\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Henry_(France_terre_d'asile))